

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2016

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf S. PRAS, D. LASSAIGNE et A. FRAGNE, excusés, a abordé les questions suivantes :

► COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Présentation du compte administratif 2015 qui totalise :

1°) pour le budget général de la commune :

- 356 064,99 € en recettes et 289 138,42 € en dépenses de fonctionnement

- 269 239,56 € en recettes et 434 541,69 € en dépenses d'investissement, comprenant les travaux de construction des nouveaux vestiaires de football, la réfection de la couverture de l'ancienne école du Vieux Cherier, la 9e tranche des travaux de restauration de l'église du Vieux Chérier, l'élargissement du chemin du Garet, l'installation de l'eau chaude dans le local des activités péri-scolaires, le remplacement du matériel informatique à la mairie et à l'école, l'achat de barrières pare-neige et du matériel pour le transport des repas de la cantine.

Aucun emprunt n'a été nécessaire, l'excédent de 218 444,21 € en début d'exercice ayant permis d'autofinancer ces dépenses. L'excédent global de clôture est de 120 068,65 €.

2°) pour le budget du service assainissement :

- 6188 € en recettes et 1603 € en dépenses d'investissement

- 9284,46 € en recettes et 6775,40 € en dépenses de fonctionnement

Après reprise des résultats de l'année antérieure, l'excédent global de clôture s'élève à 58 267,87€, destinés à financer le projet de station d'épuration.

Ces deux comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

► **Cimetière du Vieux Chérier** : abandon du projet d'agrandissement pour l'instant, l'acquisition de terrain étant irréalizable pour l'instant en raison de l'incapacité de la propriétaire. D'autres solutions sont à rechercher car toutes les concessions sont vendues dans ce cimetière et il n'en reste que 2 de disponibles dans le cimetière des Moulins.

► Matériel communal

Après présentation de différents devis et débat sur l'opportunité de réparer ou acheter du neuf, il est décidé

- de faire réparer la tondeuse autoportée du foot

- de demander d'autre devis pour une tondeuse-débroussailleuse et pour un kärcher à eau chaude

- d'acheter un souffleur et une tronçonneuse-élagueuse

- de prévoir un budget global de 10 000€ au budget primitif

► **Travaux dans un logement locatif** : devis de plâtrerie accepté pour 1540 € ; devis de plomberie demandé pour le remplacement de la baignoire par une douche et du lavabo par un meuble vasque.

► **Subventions du conseil départemental** : validation des demandes de subvention 2015 sur les dépenses

- de déneigement, qui se sont élevées à 18 228,81€ TTC sur l'exercice 2015

- d'investissements non subventionnés pouvant bénéficier de l'enveloppe cantonale de solidarité, à savoir : matériel de transport de repas pour 1763,40€, 150m de barrières pare-neige pour 1110 €, rénovation informatique pour la mairie et l'école pour 1855,49€ et installation de l'eau chaude dans le local péri-scolaire pour 554,47€. Le total sollicité cette année sera donc de 5283,36€, soit moins de moitié que l'an dernier où nous avons bénéficié d'une aide supérieure à notre "droit à tirage".

► Questions diverses :

- **attribution d'une subvention** de 300 € pour un voyage d'une semaine destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

- **adoption d'une motion** pour le maintien du centre 15 urgences médicales sur Roanne

- **piégeage des nuisibles** : formation des agents communaux en vue de leur confier le piégeage des ragondins et rats musqués qui risquent d'endommager la lagune d'assainissement

- **Recensement de la population** : Nb. d'habitants permanents 554 (+12,8%), de résidences principales 234 (+8,8%), de logements vacants 29 (-25,6%).